

ARRÊTÉ
MAIRIE DE LAGARDE-MARC-LA-TOUR

Arrêté N° MA-ARR-2025-021

OBJET : Arrêté portant fermeture du camping La MECHAUSSIE pour la saison 2025

Le Maire de la commune de Lagarde-Marc-la-Tour

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18,

Vu le Code de l'environnement,

Vu l'intensité des intempéries survenues sur notre commune le 25 juin 2025,

Considérant que les dégâts occasionnés sur le terrain de camping (arbres déracinés) représentent un danger grave et imminent pour la sécurité des personnes et des biens.

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de procéder à la fermeture du camping LA MECHAUSSIE situé à LAGARDE-MARC-LA-TOUR,

ARRÊTE

Article 1 :

Le camping LA MECHAUSSIE situé à LAGARDE-MARC-LA-TOUR, est fermé au public à compter du 26 juin 2025 et pour toute la saison estivale.

Article 2 :

Cette fermeture est prononcée jusqu'à la saison prochaine.

Article 3 :

Le présent arrêté sera affiché à l'entrée du camping et transmis, à la gendarmerie, et à la préfecture.

Article 4 :

Toute infraction au présent arrêté pourra faire l'objet de poursuites conformément aux lois et règlements en vigueur.

Fait à Lagarde-Marc-la-Tour le 26 juin 2025

